

## Solidaires en action N° 62

Le 5 juillet 2011

### Retraite : le gouvernement veut encore baisser les pensions

*Après la contre-réforme illégitime de 2010 repoussant l'âge de départ de 2 ans, le gouvernement utilise le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) pour passer le nombre d'années de cotisations à 41 ans et demi. Dans un premier temps, il l'appliquerait au privé, puis le généraliserait aux fonctionnaires et enfin aux régimes spéciaux, aux dates compatibles avec les contre-réformes de 2003 et 2007/2008.*

Pourtant, les statistiques et prévisions du même COR indiquent que la durée réelle moyenne de cotisation est de 37,5 ans aujourd'hui, augmentera à 38,75 ans en 2020, puis baissera progressivement à 37 ans en 2035 et au-delà. Le gouvernement a déjà baissé les pensions en allongeant la durée de cotisation à 40 ans, puis 41, puis 41 et un trimestre. **En annonçant une durée à 41 ans et demi, le gouvernement impose une nouvelle austérité aux retraité-e-s, qui vont subir une double peine :** faire valoir les droits à la retraite 2 ans plus tard et toucher une pension moindre. Autrement dit, « travailler plus pour gagner moins ». L'Union syndicale Solidaires dénonce ce nouveau coup de l'été contre les futurs retraité-e-s, appelle l'ensemble des salarié-e-s et leurs organisations syndicales, à construire les conditions de nouvelles mobilisations interprofessionnelles. Nous réclamons une durée de cotisation correspondant à la moyenne constatée aujourd'hui et prévue pour demain, 37,5 ans, et l'abandon de la double peine que représente la décote.

### 35 jours de grève à la SNCF : les nettoyeurs/ses ont gagné

*Le personnel de CARRARD nettoie, notamment, les gares de la banlieue Est du réseau SNCF d'Ile-de-France. Ces salarié-e-s exigeaient l'application de la convention nettoyage et manutention ferroviaire, la seule qui devrait s'appliquer dans les enceintes de la SNCF ; de nombreux patrons préfèrent appliquer la convention des entreprises de propreté, qui est moins avantageuse.*

Durant plus d'un mois, les Assemblées Générales de grévistes ont reconduit le mouvement. La situation s'est compliquée quand la CGT a commencé à montrer une envie pressante d'en finir, sans trop tenir compte de l'avis des grévistes ; le recours de la direction à quelques casseurs de grève a fait monter la tension d'un cran. Mais les travailleurs/ses de CARRARD ont tenu bon.

**Au 35<sup>ème</sup> jour, les grévistes ont arraché un accord qui prévoit :**

- ⊕ **Une prime de fin d'année** représentant 50% du salaire mensuel en 2011, 75% en 2012, 100% à partir de 2013.
- ⊕ **Une prime de nettoyage** de 16,69 € par mois (non proratisée pour les Temps Partiels) ;
- ⊕ **L'amélioration des conditions de travail** : pas plus de deux vacances par jour pour les salarié-e-s à Temps Complet, pas de coupure pour celles et ceux qui sont à Temps Partiel ;
- ⊕ **Une réorganisation du travail et des roulements** revendiqués par les grévistes, à compter du 30 septembre.
- ⊕ **L'équipe mobile travaillera 5 jours sur 7**, au lieu de 6 sur 7.
- ⊕ **Le paiement de 50% des jours de grève** par récupération.
- ⊕ **L'engagement qu'il n'y aura aucune répression** envers les grévistes.
- ⊕ **Le paiement d'un mois de salaire** pour le retrait des dossiers prud'homaux déposés par une cinquantaine de salarié-e-s.
- ⊕ **La prise en charge par l'entreprise de 6 000 euros d'honoraires d'avocat** des salarié-e-s.
- ⊕ **L'accord aux demandes de congés** formulées par les salarié-e-s.
- ⊕ **L'ouverture de négociations salariales.**

Le syndicat SUD-Rail rassemble dans la même organisation l'ensemble des travailleurs/ses du rail, et était présent aux côtés des grévistes et face aux patrons, durant tout le mouvement. Ensemble, que nos patrons s'appellent SNCF, CHALLANCIN, CARRARD, USP, CREMONINI, ECR ... comme les camarades de CARRARD on peut gagner !

### Front National, hors des entreprises !

Voulant instrumenter les craintes des salarié-e-s de PSA pour leur emploi, le Front National entendait diffuser ses tracts à l'usine d'Aulnay. **Plus d'une centaine de salarié-e-s, de SUD et de la CGT, étaient présent-e-s pour rappeler ce qu'est le FN, comment ses orientations sont opposées à l'intérêt des travailleurs/ses.** Les militant-e-s SUD-Auto les ont fermement raccompagnés à la sortie de l'usine...



## Toulouse : 9 jours de grève pour augmenter les salaires

Début juin, après 9 jours de grève, **le personnel de la clinique Saint-Jean-du-Languedoc à Toulouse, a obtenu une augmentation de 4% des salaires**. Cela représente pour la plupart des 420 salarié-e-s, entre 50 et 55 euros par mois ... soit bien plus que les 22 euros, « seules propositions possibles » de la direction une semaine et demi plus tôt !

## RATP-bus : mobilisation réussie

Le 27 juin, plus de 1500 agents se sont rassemblé-e-s au siège de la RATP pour manifester leur opposition à toute remise en cause/augmentation de leur temps de travail, lors d'une réunion de négociation visant à constater la position des organisations syndicales concernant une révision des accords ARTT et Conditions de Travail des Machinistes-Receveurs.

Forts de ce soutien, les syndicats unitaires en « négociation », SUD, CGT, UNSA et FO, sans oublier la CFDT non représentative mais dans l'action, ont pu repousser le calendrier concernant la procédure de révision des accords, dont l'avis des syndicats représentatifs signataires des accords ne sera finalement sollicité qu'en fin d'année. Pour autant rien n'est gagné si ce n'est du temps, la victoire reste à construire avec les salarié-e-s qui doivent se mobiliser pour être de plus en plus nombreux/ses à s'opposer à la politique régressive de la RATP, à dire « stop à la casse des acquis ».

**Le projet de la direction vise à ajouter 52 minutes de conduite, chaque jour**. Soit, sur une carrière de 41 ans (si on se réfère aux nouvelles règles pour la retraite) représente **5 ans de travail gratuit obligatoire !**

D'ores et déjà SUD et les autres syndicats de la RATP initient une consultation des salarié-e-s, tout en les invitant à débattre pour amplifier la riposte qui inmanquablement sera au rendez vous de la rentrée sociale. **La réduction du temps de travail, on s'est battus pour la gagner, on se battra pour la garder !**



## Pétrochimie : suppressions d'emplois, sans reconversion

*Depuis trois ans les majors pétroliers occidentaux se sont lancés dans une stratégie de destruction de leurs activités industrielles en Europe de l'Ouest et plus particulièrement en France (raffinage, pétrochimie) sans perspective sérieuse de reconversion des bassins d'emplois.*

2009 : annonce chez TOTAL de **615 suppressions d'emplois** (309 dans le raffinage et 306 dans la pétrochimie) **Une baisse de 25%** des capacités de production de la raffinerie de Normandie (**252 suppressions d'emplois directs et de 1000 emplois induits**). 2010 : après avoir décidé la fermeture d'un dépôt et la vente de 5 autres TOTAL annonce l'arrêt définitif des activités industrielles sur le site de Dunkerque (**380 emplois directs et 400 emplois induits**). 2011 : Total annonce la **suppression de 700 postes** sur l'ensemble des activités de raffinage et distribution.

Depuis 2008, BP et Shell vendent leurs raffineries (BP à Ineos pour la raffinerie de Lavéra, Shell à Petroplus pour les raffineries de Reichstett et de Petit-Couronne, Shell à Lyondellbasell pour la raffinerie de l'étang de Berre). Depuis, des décisions d'arrêt d'activité de Reichstett et de mise en vente de la raffinerie Lyondellbasell ont été annoncées et la raffinerie Petroplus de Petit Couronne tourne au ralenti.

La finalité si rien n'est fait sera sans doute la fermeture de 4 raffineries sur 12 en moins de 5 ans ; et on peut facilement imaginer qu'il y aura d'autres fermetures d'ici 2020, et le bilan sur les emplois de la branche se révélera ainsi, catastrophique !

**Les géants occidentaux du pétrole délocalisent sans investir dans des activités de reconversion** ; au contraire leurs choix financiers sont orientés vers le Moyen-Orient, notamment l'Arabie Saoudite, et la zone Asie Pacifique où ils parient sur une croissance forte et durable de la demande en produits pétroliers ainsi que sur des productions sans contraintes sociales et encore moins environnementales. Cette stratégie se traduira à terme par des destructions d'emploi sans perspective de reconversion vers des activités dédiées aux énergies nouvelles au développement de moteurs hybrides etc., bref des activités socialement utiles et écologiquement acceptables.

**Sans reconversion des bassins d'emplois, nous allons assister aux dégâts connus dans la sidérurgie et dans l'industrie minière il y a quelques dizaines d'années**. Les pouvoirs publics doivent imposer aux groupes pétroliers qui se sont largement enrichis et développés en Europe une obligation d'investissements dans des activités d'avenir.

## Pizza Hut : conditions de travail, salaires ... la grève !

*Depuis le 13 mai, des employé-e-s de plusieurs unités de Pizza Hut font grève, chaque week-end, pour exiger, outre des améliorations à leurs conditions de travail sur leur magasin respectif, que la direction prenne en compte les revendications salariales réclamées par SUD lors de la négociation annuelle des salaires e aussi que leurs heures complémentaires, effectuées depuis août 2009, leur soient payées en totalité.*

Ce mouvement perdure depuis maintenant plus de huit semaines et ce au grand dam de l'employeur ; celui-ci s'évertue à bafouer le Code du travail, en particulier sur la rémunération pleine et entière des heures complémentaires effectuées régulièrement par les employés, majoritairement à temps partiel : **cette escroquerie doit cesser !**

Au lieu de négocier, la direction s'obstine et a même été, pour mettre fin à une grève qui commence à la déstabiliser, à produire des notes internes visant à décrédibiliser ce mouvement, à monter l'autre syndicat de l'entreprise contre les manifestant-e-s, à leur envoyer une mise en demeure de reprendre le travail ainsi qu'à licencier deux grévistes ce qui est illégal. Un rassemblement est prévu le lundi 11 juillet à 12 heures devant le conseil des Prud'hommes de Paris. La lutte **continue chaque week-end ! Vous pouvez vous aussi manifester votre solidarité en différant vos achats et en abondant la caisse de grève** : la justice sociale doit triompher pour les salarié-e-s en lutte de Pizza Hut !

## La maternité des Lilas (93) doit vivre

*La Maternité des Lilas assure en moyenne 1700 naissances et 1200 IVG par an. Une reconstruction et un agrandissement sont donc nécessaires et vitaux pour poursuivre notre mission et assurer aux femmes et aux couples la meilleure qualité de prise en charge. Malheureusement l'Agence Régionale de Santé remet en cause les engagements antérieurs qui prévoyaient et finançaient la reconstruction.*

Le seul objectif des ARS est la rentabilité financière, ce qui met à mal tout le système de santé. La conséquence : **régression dans la qualité des soins, fermeture des unités de proximité, regroupement en énormes pôles hospitaliers, réductions drastiques des personnels, création d' « usines à bébés », etc.** L'Agence Régionale de Santé d'Ile de France doit s'engager à financer le projet de construction des nouveaux locaux, condition indispensable pour la poursuite des activités de la maternité des Lilas. Sa remise en cause actuelle pour des motifs de rentabilité financière, signerait la fermeture de cette maternité (et du centre IVG) connue et reconnue, depuis sa création, pour la qualité de son accueil de milliers de femmes, d'hommes et de leurs enfants. Le syndicat SUD Santé-Sociaux de Seine-St-Denis et l'Union syndicale Solidaires apportent tout leur soutien aux personnels, aux usager-e-s et aux ami-e-s de la Maternité des Lilas, mobilisé-e-s avec leur collectif unitaire pour que **vive leur maternité et le centre d'I.V.G.**

## Education nationale : construisons la mobilisation

*Luc Chatel mise sur le prétendu découragement des personnels de l'éducation et sur la proximité des élections de mai 2012 pour lui assurer une rentrée tranquille. Il se trompe. Car dans l'Éducation, les motifs de révolte sont nombreux : suppressions massives de postes, précarisation croissante des personnels, sabotage de la formation des stagiaires, gel des salaires, méthodes managériales de la hiérarchie, et pressions hiérarchiques de plus en plus importantes, détournement programmé des missions d'éducation et d'enseignement vers toujours plus de fichage, d'évaluation et de surveillance, soumission des programmes aux impératifs du marché, des entreprises et des intérêts privés comme le prouve la marche forcée vers plus d'apprentissage au détriment de la formation initiale sous statut scolaire dans les lycées professionnels, répression exercée contre les désobéissantes et les désobéissants, et contre celles et ceux qui refusent de courber l'échine.*

Face à cela, quelle riposte ? **Une journée de grève est prévue le mardi 27 septembre à l'appel d'une intersyndicale Éducation Nationale. La fédération des syndicats SUD Éducation appelle à participer à cette journée de grève.** Mais nous n'attendrons pas cette date pour nous lancer dans l'action. **C'est dès la rentrée qu'il faut commencer à nous mobiliser** et à tout mettre en place pour favoriser et construire, là où les conditions le permettent, les bases d'une grève reconductible, en favorisant les convergences avec l'ensemble des salarié-e-s des autres secteurs. SUD Education appelle :

- à organiser des Assemblées Générales dans tous les établissements, toutes les villes, dès la rentrée ;
- à proposer la mise en place d'AG départementales, pour coordonner et impulser nos actions et luttes collectives, en dépassant le cadre de nos écoles et établissements ;
- à établir des liens avec tous les secteurs en lutte dans le public et dans le privé afin de faire converger nos revendications.

## Les centres d'appel en grève, pour les salaires

L'intersyndicale des centres d'appels (CFDT, CGT, CFTC, FO et Sud PTT) organisait une journée d'action le 20 juin. **Des milliers de salarié-e-s ont débrayé à travers la France** pour exiger une augmentation de salaire au niveau de la branche et de leur entreprise. Depuis plusieurs années les salarié-e-s des centres d'appels ont des salaires de misère avec pour seule perspective de rester durablement au niveau du SMIC pour près de 80 % d'entre eux : pas d'augmentation au niveau de la branche depuis 2008, pas plus dans beaucoup d'entreprises à la conclusion de leurs négociations annuelles obligatoires.

## La Tribune : le « plan social » défendu par la police

Le 4 juillet, la direction du journal La Tribune a sollicité la présence des forces de l'ordre pour protéger l'entrée de l'entreprise, au moment où devait se tenir le comité d'entreprise extraordinaire ouvrant la procédure d'information consultation sur le plan qui prévoit, notamment, 17 suppressions de postes à la rédaction. Cinq cars de CRS en tenue anti-émeute : quelle démonstration éloquente de l'idée que se fait la direction de La Tribune du dialogue social ! Quel mépris pour les salarié-e-s menacé-e-s dans leur emploi et leurs représentant-e-s !

Plus d'une centaine de salarié-e-s de différents médias se sont rassemblés en signe de solidarité avec leurs confrères de La Tribune. Le comité d'entreprise ne s'est finalement pas tenu, suite à cette mobilisation. **Les trois quarts des personnels de l'entreprise ont, dans la foulée, décidé d'un mouvement de grève pour le lendemain.** Le Syndicat National des Journalistes (SNJ) exprime sa plus grande solidarité avec les personnels de La Tribune.

## Angers : grève pour l'inauguration du tram

Le 25 juin, les « officiels » inauguraient le tram angevin. Mais pour les salarié-e-s, ce n'est pas la fête. **FO, CGT, CFTC et la jeune section syndicale SUD appelaient à la grève pour obtenir satisfaction sur les revendications salariales.** Réponse inévitable au refus patronal de négocier et à la propagande mensongère de KEOLIS annonçant dans la presse un niveau de salaire que les conducteurs/trices n'atteignent pas !

## Commerces parisiens : unité contre le travail du dimanche

Dans une décision rendue le mardi 28 juin, la Cour d'Appel de Paris a ordonné aux sociétés MONOP', AVIDIS, TOUATIS et ZOVECO DIS qui exploitent respectivement des magasins sous enseignes Monop', Franprix et Carrefour City de respecter les règles relatives au repos dominical et hebdomadaire en vigueur à Paris, et ce sous astreinte de 6.000 € par infraction constatée. Elles devront cesser d'employer des salarié-e-s au plus tard à 13 heures le dimanche et faire le choix de fermer le dimanche toute la journée ou le lundi.

Le Comité de Liaison Intersyndical du Commerce de Paris (CLIC-P, intersyndicale qui regroupe les syndicats parisiens du commerce CFDT, CFTC, CGC, CGT, FO et SUD), qui avait initialement assigné ces enseignes en référé, se félicite de cette décision qui confirme en tout point le jugement rendu en première instance que les sociétés condamnées, avec l'appui de leur syndicat patronal, avaient cru bon d'attaquer. **Le CLIC-P assignera autant de fois que nécessaire les enseignes qui continueront à violer la loi afin d'empêcher la banalisation de l'ouverture dominicale des magasins et de permettre aux salarié-e-s de ces entreprises, souvent dépourvus de représentation syndicale, d'avoir un jour de repos hebdomadaire.** La confirmation de ce jugement est l'occasion pour les autorités administratives, de faire appliquer la législation !

## Rentrée sociale : tous ensemble ... et en même temps ?

Une rencontre intersyndicale nationale s'est tenue le 4 juillet. La CGT n'avait pas attendu cette échéance unitaire pour annoncer qu'elle appellerait à un mouvement interprofessionnel « au plus tard début octobre ». Comme l'interfédérale de l'Education nationale a d'ores et déjà programmé une **journée de grève le 27 septembre, l'Union syndicale Solidaires a proposé d'utiliser cette date pour une action rassemblant l'ensemble des travailleurs/ses.** La FSU refuse de globaliser cette journée d'action. La CGT n'a pas d'avis tranché sur cette question, mais confirme qu'elle organisera l'action annoncée unilatéralement, « seule ou avec d'autres ». La CFDT ne voit pas l'intérêt d'appeler maintenant à un mouvement pour septembre ou octobre. FO n'est pas venue à l'intersyndicale, et annonce « sa » journée pour mi-septembre.

Les revendications des mobilisations de 2009 et 2010 sont toujours d'actualité, l'aggravation de la situation au niveau européen et les nouvelles attaques gouvernementales (RSA, fiscalité, dépendance, services publics...) justifient amplement la construction de mobilisations interprofessionnelles dès la rentrée. Un texte est en cours de rédaction et une nouvelle réunion intersyndicale aura lieu le 18 août, d'ici là espérons que les réticences seront levées. Cela nous laisse plus d'un mois pour mettre en œuvre la stratégie que décidera le Bureau national Solidaires du 7 juillet.

## De l'information ...

- Le guide des droits pour les « jobs d'été » est édité par SUD Etudiant.
- Le livret « comprendre le débat fiscal » est publié par l'Union SNUI SUD Trésor Solidaires.
- Les fiches sur les droits des travailleurs/ses sont disponibles dans les permanences Solidaires.



En complément à ce bulletin, retrouvez les matériels liés à l'actualité et aux luttes des structures Solidaires sur notre site à l'adresse suivante : <http://www.solidaires.org/rubrique70.html>